

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 5 MARS 2024

Date de convocation : 29 FEVRIER 2024

Date d'affichage : 29 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + GARCIA M

*M. GARCIA est arrivé à 18h45 et a pris part aux discussions et aux votes à partir de la délibération 2024-01-04.*

**EXCUSES** : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe, qui donne pouvoir à CLOSSE E. + GLORIA D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + PERNAK C. qui donne pouvoir à CARLIER N. + CHATELLAIN J. qui donne pouvoir à LEBBADER D.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à KRYSZTOF J. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à BUONGIORNO G. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à DHAUSSY L.

**ABSENTS** : MM. /

**Secrétaire de séance** : Mme CLOSSE E.

**Délibération N° 2024-01-02**

**OBJET**

Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil municipal des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

- En date du 4 décembre 2023, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°1 modifiant le lot N°9 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Montant H.T. du lot
LOT 9 : Plomberie, chauffage, ventilation	HERVE THERMIQUES - Raismes	Travaux supplémentaires : Rajout de 2 radiateurs, une VMC et un vidoir  Travaux en moins : suppression extracteur local ménage	5 352,99 €	<b>96 775,73 €</b>

- En date du 10 janvier 2024, Monsieur le Maire a signé un acte de sous-traitance relatif au marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

LOT	ENTREPRISE TITULAIRE	SOUS-TRAITANT	PRESTATIONS SOUS-TRAITEES	MONTANT HT
LOT 1 : Démolition, gros-œuvre....	RAMERY GENIE CIVIL - Harnes	SARL BATI DECO - Hordain	Résine de sol	<b>450,00 €</b>

- En date du 8 février 2024, Monsieur le Maire a signé avec la CAPH une convention d'accueil dans le cadre de la programmation culturelle du réseau de la lecture publique de la CAPH de janvier à juin 2024.
- En date du 14 février 2024, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°1 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Nouveau montant H.T. du lot
LOT 7 : Sols souples, déplombage et peinture	SAPEM - Denain	Peinture de la cage d'escalier	5 780,00 €	<b>63 397,00 €</b>

- En date du 16 février 2024, Monsieur le Maire a signé avec la société ELECTROCOEUR de Béthune un contrat de maintenance pour six défibrillateurs aux conditions suivantes :

Montant annuel HT : 2 520 €

Durée du contrat : 5 ans.

L'assemblée délibérante prend acte de ces décisions.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,



**Emmanuelle CLOSSE**

Pour extrait conforme,

Le Maire,



**Jean-Paul RYCKELYNCK**

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 07/03/2024  
Publiée ou notifiée le 11/03/2024  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

